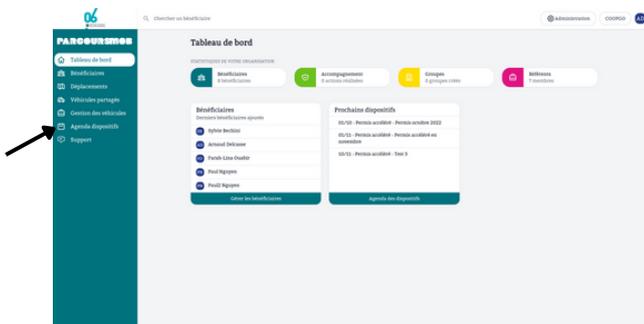
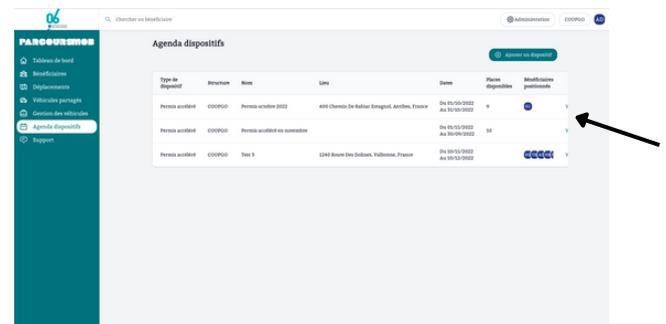


Avec PARCOURSMOB, vous pouvez identifier les solutions de déplacements de droit commun accessibles pour votre bénéficiaire.

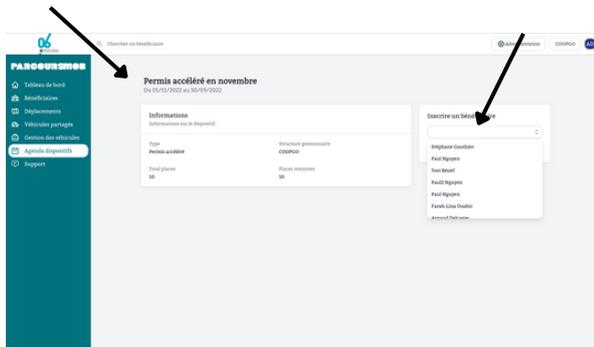
Pour cela, vous pouvez utiliser le module "Déplacements"



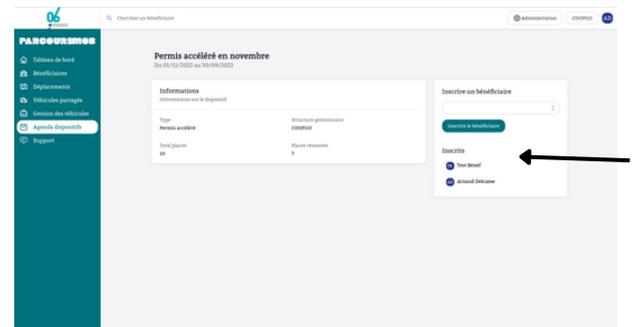
Cliquez sur "Agenda dispositifs" dans le menu de gauche



Vous aurez accès à la liste de tous les dispositifs d'accompagnement à venir, avec le lieu et le nombre de places encore disponibles. Cliquez sur "Voir" à la droite du tableau (si besoin, faites dérouler le tableau sur la droite)



Retrouvez à gauche toutes les informations utiles sur le dispositif sélectionné. Si vous souhaitez toujours y inscrire votre bénéficiaire, sélectionnez le dans le menu de droite



Après avoir cliqué sur "Inscrire votre bénéficiaire", celui-ci est inscrit à l'action, apparaît dans la liste, et l'organisateur de l'action est alerté.

C'est ensuite à l'organisateur de l'action de poursuivre les échanges avec le bénéficiaire pour le convoquer ou l'informer de changements.